

Etre professionnel face à la confidentialité - personnel soignant

Contexte

L'évolution des technologies de communication nouvelles accessibles à tous fait observer des postures professionnelles déviantes, regrettables et préjudiciables pour le secteur sanitaire, social et médico-social. D'autre part, chaque professionnel dans l'exercice de sa fonction a accès à de nombreuses informations concernant le patient/résidents et certains rencontrent des difficultés à discerner les informations qu'ils peuvent divulguer (famille, patient, collègue). Face à l'évolution constante de la législation, il est nécessaire de bien connaître le cadre juridique encadrant la confidentialité, la discréction et le secret professionnel.

Objectifs

- Définir les concepts : réserve, confidentialité, discréction, respect ;
- Respecter les limites de la divulgation d'informations écrites et orales au regard de la fonction exercée dans le cadre de la pluridisciplinarité à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution ;
- Repérer les conséquences d'un comportement inadapté sur les différents acteurs (patient, équipe, hiérarchie, famille ...voire juridique) ;
- Identifier ses points de vigilance au quotidien

Programme

JOUR 1 :

Comprendre les notions de secret, discréction, confidentialité

- Distinguer les notions de secret, discréction et confidentialité
- Extensions et limites des notions
- Synthèse

Identifier les situations à risques au quotidien

- Outils connectés et réseaux sociaux
- Accès aux informations de santé et personnelles du patient/résident
- Respect de la vie privée, du secret et de la confidentialité

JOUR 2 :

Evaluer les conséquences des pratiques inadaptées

- Responsabilités juridiques
- Risque médiatique
- Facteur humain
- Retour sur les situations du quotidien

Savoir agir dans le respect du secret

- Sécuriser ses écrits professionnels
- Améliorer sa communication orale
- Gérer les litiges
- Synthèse des apports par la construction d'une charte de bonnes pratiques

Public

Personnel soignant et personnel d'accompagnement des établissements sociaux et médico-sociaux de la Fonction Publique Hospitalière

Exercice

2026

Code de formation

52AFR

Nature

AFR

Organisé par

EMS

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 27 avril au 28 avril 2026

DATES : 27+28/04/26 - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 01/02/2026

LIEU : ANFH AUVERGNE - 26 RUE LE CORBUSIER 63800 COURNON D'AUVERGNE